Français Etude de la langue

Fiche 1: LE VERBE

I. LE MODE INDICATIF

Le **présent d'énonciation** correspond au moment de l'écriture.

Ex : Elle avait un sourire lumineux, je le revois encore aujourd'hui.

Le **présent de narration** ou le **présent historique**, intégré dans un récit au passé, fait revivre un moment intense de ce récit.

Ex : La bataille soudain éclata, les fantassins dévalent la colline, les cavaliers s'élancent...

Le **présent de vérité générale** traduits des faits toujours vrais quel que soit le moment où on les évoque. C'est le temps des maximes, des proverbes ou morales.

Ex: Le tigre est un animal redoutable.

Le présent d'habitude.

Ex : En principe, je fais une petite sieste après le déjeuner.

Le **futur simple** présente comme certain un événement postérieur au moment de l'énonciation.

Ex: Manuel partira demain.

- Le **passé simple** indique des actions de premier plan nettement délimitées, qu'elles soient brèves ou longues ou encore des actions successives.
- L'imparfait rapporte des actions d'arrière-plan, non délimitées, simultanées ou habituelles.

Ex : La pluie tombait lorsqu'ils terminèrent la course.

LE PASSE SIMPLE ET L'IMPARFAIT SONT DES TEMPS DU RECIT.

II. <u>LE MODE SUBJONCTIF</u>

Le subjonctif peut exprimer une **dépendance entre deux événements**. Le second, exprimé dans une subordonnée au subjonctif, étant envisagé comme non réalisé, comme éventuel.

Ex: Je rentre mon linge, avant qu'il pleuve.

Le subjonctif peut également apporter une valeur restrictive à une information exprimée dans la principale. On utilisera alors les locutions conjonctives « bien que », « à moins que », « pour autant que », « à condition que » etc...

Ex : Bien qu'il se soit entrainé sérieusement, il a réalisé un mauvais temps.

Le subjonctif exprime aussi un souhait ou un ordre.

Ex: Qu'il parte!

III. LE MODE CONDITIONNEL

♣ Dans sa valeur temporelle, le conditionnel joue un rôle d'un futur du passé.

Français Etude de la langue

Ex : Elle commença à préparer ses bagages, dans deux jours, elle serait à Paris.

♣ Dans sa valeur modale, le conditionnel marque un **futur hypothétique**.

<u>Cet emploi peut exprimer</u>:

- Une hypothèse, une possibilité

Ex : Le soleil devrait revenir en fin de semaine.

- Un fait dépendant de la réalisation d'une condition exprimée à l'imparfait de l'indicatif.

Ex : Si tu travaillais, tu réussirais.

- Une modalisation, un doute émis par le locuteur.

Ex : Le suspect aurait été aperçu dans la région.

- Une atténuation polie, affective.

Ex : J'aimerai prévenir le lecteur.

- Un fait non réalisé dans le présent.

Ex : Il cherche qui pourrait faire ce devoir avec lui.

- Un fait non réalisé dans le passé.

Ex : Si j'avais su, je n'aurais pas participé à cette réunion.

IV. <u>LE MODE IMPERATIF</u>

L'impératif est un mode qui marque le plus souvent **une injonction**.

Ex : Ayez fini quand je reviendrai!